



## AVIS PUBLIC

### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-05

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley, que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 9 octobre 2018 à 19 h à la salle paroissiale située au 47, chemin Sainte-Élisabeth à Cantley, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. Permettre la construction d'un bâtiment complémentaire détaché, soit un garage résidentiel de 6,10 m sur 8,53 m :
  - à 3,10 m de la ligne latérale est du lot alors que l'article 7.8.2 du Règlement de zonage numéro 269-05 exige, pour un garage, une marge de recul minimale latérale de 8 m;
  - à 1,01 m de la limite de la bande de protection riveraine alors que l'article 7.8.3 du Règlement de zonage numéro 269-05 stipule que tout bâtiment complémentaire doit respecter une marge de protection de 5 m de la limite de la bande de protection riveraine.

Identification du site concerné : Lot 4 622 621 du Cadastre du Québec  
12, impasse du Rubis

2. Permettre la construction d'un bâtiment principal résidentiel, soit une habitation unifamiliale isolée, ayant une structure de formes sphérique et cylindrique, alors que l'article 5.1 du Règlement de zonage numéro 269-05 stipule que les bâtiments de forme sphérique ou cylindrique sont autorisés seulement pour les serres ou dans les zones exclusivement consacrées aux usages industriels ou agricoles.

Identification du site concerné : Lot 4 238 485 du Cadastre du Québec  
137, chemin Townline

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure par écrit avant le jour de la séance ordinaire du conseil du 9 octobre 2018 ou en personne lors de la première période de questions au début de cette séance. Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la Maison des bâtisseurs au 8, chemin River à Cantley au numéro de téléphone 819 827-3434 ou consultez le site Internet [www.cantley.ca](http://www.cantley.ca).

Donné à Cantley, ce 20<sup>e</sup> jour de septembre 2018.

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier